



Modane, le 16 décembre 2023

A la **Conseil Départemental de la Savoie**

85 rue sainte-Anne
73500 MODANE
tel : 07 45 28 35 43
mel : vam@vamaurienne.ovh

Monsieur Hervé Gaymard
Président
CS 31802
73018 CHAMBERY Cedex

Transmis par courrier avec avis de réception par précaution.

Monsieur le Président,

Par un courrier électronique en date du 7 septembre 2023, nous avons demandé à Maison Technique du département qui surveille les mouvements des roches de la falaise de La Praz de nous faire parvenir les mesures relevées dans le trois mois précédant l'éboulement du 27 août dernier.

En effet, Monsieur Yvan GAGNIERES, responsable d'exploitation, route départementale de Haute-Maurienne a en effet déclaré lors d'une interview : « *on savait que les mouvements étaient importants, c'était plus du centimètre par jour et donc on savait que ça allait arriver assez rapidement...* »

<https://www.youtube.com/watch?v=NZxBcWUqDWA>

Cette déclaration recoupe celle de Madame la sous-Préfète à France Bleu Pays de Savoie que nous vous rapportions dans le même courrier ainsi que celle du Capitaine de gendarmerie.

Il ressort des différents documents que nous avons consulté que d'important travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du département en 2018 et 2019.

Nous n'avons reçu aucune réponse à notre courrier du 6 septembre 2023 et vous prions de bien vouloir nous faire parvenir les relevés de mesures demandés pour les 3 mois précédant l'éboulement qui a conduit à la fermeture des principaux axes routiers et ferroviaire de la Maurienne, ou de donner les instructions à la Maison Technique du département pour que ses agents nous apportent les mesures relevées.

Compte tenu des conséquences économiques, sociales et environnementales de ces fermetures d'axes routiers et ferroviaires, vous comprendrez que notre association souhaite disposer des informations permettant de comprendre ce qui a conduit à cette situation.

Vous trouverez ci-après notre courrier daté du 6 septembre 2023 resté sans réponse.

Dans l'attente, et vous en remerciant par avance, nous vous prions, Monsieur le Président d'agréer nos respectueuses salutations.

Coprésidente Annie Collombet

Coprésidente Martine Noraz



Modane, le 6 septembre 2023

A la **Maison technique du Département**

Maurienne

85 rue sainte-Anne
73500 MODANE
tel : 07 45 28 35 43
mel : vam@vamaurienne.ovh

95 avenue des Clapeys
BP163
73300 ST JEAN DE MAURIENNE –
04 79 20 66 50
MTD-@savoie.fr

*A l'attention de Monsieur Frédéric Vanhems,
responsable Unité routes et territoire de Maurienne*

Monsieur,

Suite à l'éboulement qui s'est produit le 27 août 2023 à La Praz, au-dessus de la galerie SNCF de la Brèche, nous tenons à porter à votre attention les éléments qui suivent.

-Le capitaine de gendarmerie de Saint-Jean-de-Maurienne a déclaré selon la presse : « *Le phénomène « était attendu » par la Maison technique du département, »*

<https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2023/08/27/un-eboulement-coupe-la-circulation-sur-l-a43-le-traffic-ferroviaire-a-l-arret-entre-la-france-et-l-italie>

-Madame la sous-préfète de Chambéry a indiqué à la presse : « *Le site était d'ailleurs surveillé de manière permanente par le Conseil départemental et les archéologues. On se préparait à un tel événement. »*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/eboulement-en-maurienne-notre-priorite-c-est-la-securite-explique-la-prefecture-de-la-savoie-4241063>

-Dans une vidéo du Conseil départemental publiée sur Internet, Madame la chef du service risques naturels département de la Savoie a déclaré que des travaux sont réalisés pour constituer « *un piège pour les petits éboulements, moyens éboulements ».*

On apprend dans cette même vidéo que « *la falaise reste, elle, sous étroite surveillance ... avec des capteurs de mouvements ce qui permet une fermeture automatique de la route en cas de risque. »*

<https://www.youtube.com/watch?v=5IWtNjU5sDQ>

-Dans une autre vidéo du Conseil départemental de la Savoie, il est indiqué « *La falaise [met] en péril à la fois une route départementale, la galerie SNCF et les voies de l'autoroute ».* Il est également signalé : « *...une falaise dont les mouvements font l'objet d'un contrôle depuis une quinzaine d'années par les équipes du département de la Savoie ».*

Monsieur Frédéric VANHEMS, responsable Unité Routes et Territoire de Maurienne, y intervient pour décrire les travaux et le calendrier de réalisation jusqu'à fin 2020.

<https://www.youtube.com/watch?v=LMH-PY6Zdv8>

-Une autre vidéo encore confirme que des capteurs et un suivi des mouvements des roches existe par la déclaration de Monsieur Yvan GAGNIERES, responsable d'exploitation, route départementale de Haute-Maurienne : « *on savait que les mouvements étaient importants, c'était plus du centimètre par jour et donc on savait que ça allait arriver assez rapidement...* »

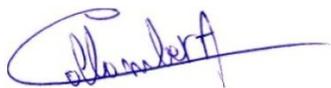
<https://www.youtube.com/watch?v=NZxBcWUqDWA>

A la lumière de ces éléments publics, il apparaît que des capteurs de mesures des déplacements des roches ont permis de surveiller les mouvements de la falaise.

C'est la raison pour laquelle nous vous prions de nous faire parvenir par retour les relevés des mesures prises depuis le 27 mai 2023 (trois mois avant l'effondrement) : vous devez les détenir dans le cadre du suivi évoqué par le capitaine de gendarmerie et les différents intervenants cités.

Dans l'attente de vous lire et de recevoir ces données, et vous remerciant par avance, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Coprésidente Annie Collombet



Coprésidente Martine Noraz

